departement DES DEUX-SEVRES

Ville de Niort



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

SEANCE DU 16 décembre 2005

Votants: 39

Convocation du Conseil Municipal :

le 6 décembre 2005

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :

le 22 décembre 2005

Fournitures de denrées alimentaires - lots n° 1 et 5

[Annexe]

Président:

M. Alain BAUDIN

Présents:

Adjoints:

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Michel GENDREAU, M. Gérard ZABATTA

Conseillers:

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Yannick TARDY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT, M. Jean-Louis EPPLIN

Secrétaire de séance :

Monsieur Rodolphe CHALLET

Excusés ayant donné pouvoir :

Mme Jeanine BIMES donne pouvoir à M. Alain BAUDIN. Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE. Mme Michelle LE FRIANT donne pouvoir à Mme Elisabeth BEAUVAIS.

Excusés:

Conseillers:

Mlle Karen NALEM, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Christabelle CHOLLET, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 décembre 2005

DELIBERATION D20050552

Enseignement

Fournitures de denrées alimentaires - lots n° 1 et 5

Monsieur Robert PLANTECOTE, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Suite à la résiliation par deux fournisseurs (lots n°1 et 5) du marché de denrées alimentaires nécessaires aux besoins des services municipaux de la Ville de Niort et notamment les Restaurants Scolaires et les Centres de Loisirs, une procédure par voie d'appel d'offres ouvert a été relancée en application des articles 33 et 57 à 59 du nouveau Code des Marchés Publics.

Les marchés sont passés pour une durée d'environ 3 ans et demi à compter du 1/01/2006 ou des notifications si celles-ci sont postérieures avec pour échéance le 15/08/2009.

La Commission d'Appel d'Offres du 12 décembre 2005 a procédé aux classements suivants :

| N° L | ot Fournitures de Denrées Alimentaires | Fournisseurs retenus | Montants estimatifs annuels T.T.C. | Rabais sur produits hors D.Q.E. |
|------|--|----------------------|------------------------------------|---------------------------------|
| 1 | Produits laitiers, œufs frais, ovoproduits | USVAL | 157 579,64 € | 4% |
| 5 | Volailles sous vide | FRIVOLE | 33 256,24 € | 0% |

Les dépenses correspondantes seront inscrites sur les comptes budgétaires suivants : Service gestionnaire : 3110, chapitre 011, sous fonction 2511 et 4223, imputation 60623.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer les marchés.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour: 32
Contre: 0
Abstention: 0
Non participé: 0
Excusé: 13

Pour le Maire de Niort **Alain BAUDIN** L'Adjoint au Maire

Robert PLANTECOTE

Ordre du jour